

Cahiers Saint Raphaël n° 90 d'avril 2008

Publié le 1 avril 2008
2 minutes

Quelle société pour demain ?



Le don d'organe pose pour les catholiques un dilemme très difficile à trancher. En effet, l'Eglise considère qu'un tel don est un devoir de charité. Mais elle émet une réserve à savoir qu'il n'est pas question d'interrompre une vie pour en sauver une autre. Autrement dit, il convient d'être certain que le prélèvement intervient sur une personne considérée comme cliniquement morte. Mais elle se garde bien de donner les critères de la mort s'en remettant au jugement des médecins. Mais à ce jour il n'existe pas de consensus international sur la définition de la mort. Pour autant qu'une telle définition puisse être donnée. Dans notre pays 10 000 personnes meurent chaque année faute de greffe cardiaque. La loi française fait de nous tous des donneurs potentiels. Qu'en penser ? Avec l'aide de spécialistes de très haut niveau, nous tentons de donner des pistes de réflexion.

Jean-Pierre Dickès

Note de la rédaction de La Porte latine

Les Cahiers Saint Raphaël sont une publication de l'ACIM. L'abonnement annuel est de 25 euros pour un an, soit 4 numéros. Envoyer un chèque à l'ordre de l'ACIM en précisant vos noms, prénoms, et adresse. On peut également commander au numéro, à cette même adresse, pour 8 euros franco de port :

 ACIM

18, villa Rachaert
92390 Villeneuve-la-Garenne

Egalement en vente à de :

 France Livres

6 rue du Petit Pont
75005 Paris

Autres renseignements sur les Cahiers Saint Raphaël

Cahiers Saint-Raphaël

Revue trimestrielle de l'**A.C.I.M** (Association Catholique des Infirmières, Médecins et Professionnels de Santé)

Président : Docteur Jean-Pierre Dickès

Direction spirituelle : abbé Arnaud Sélégny (FSSPX, docteur en médecine), abbé Thierry Legrand (FSSPX, pharmacien).

 Cahiers Saint-Raphaël
18, villa Rachaert
92390 Villeneuve-la-Garenne
France

 03 21 10 52 11

 [Le site de l'ACIM](#)

 [Le courriel de l'ACIM](#)